

## La conjoncture économique et la pression persistante sur les prix contraignent Swisscom à réduire ses effectifs

En raison de la mauvaise conjoncture économique, Swisscom poursuit sa restructuration, entamée il y a plusieurs années, et sa démarche de réduction des coûts. L'entreprise réduit le nombre de places de travail en Suisse de 600 unités, soit 4%. Ces places de travail font partie des 3000 emplois environ dont la suppression jusqu'à la fin 2003 avait été annoncée le 31 mars 2000. A contrario, les effectifs dans le domaine de la communication mobile sont en forte expansion, Swisscom Mobile ayant créé quelque 700 emplois au cours des trois années écoulées. Les personnes touchées par la compression de personnel continueront de percevoir leur salaire intégralement pendant un an tout en recevant une préparation intensive pour faire face à de nouveaux défis professionnels.

Le groupe Swisscom maintient ses prévisions pour la clôture de l'exercice 2002. Toutefois, afin d'assurer la pérennité de tous les secteurs de l'entreprise, il lui faut poursuivre l'adaptation de ses structures.

C'est surtout dans le segment des clients commerciaux que le groupe Swisscom doit réduire ses capacités en raison de la mauvaise conjoncture et de la pression toujours aussi soutenue de la concurrence. La mauvaise conjoncture a un impact négatif sur les investissements des entreprises et ne laisse entrevoir aucune amélioration à court terme. Les investissements dans les équipements et les solutions de télécommunication ne se faisant plus qu'avec une extrême retenue, il est impératif de procéder à une adaptation des structures et des coûts dans le segment des clients commerciaux.

### La régulation entraîne la perte de parts de marché et freine la croissance sur le marché national

De plus, les interventions du régulateur destinées à favoriser la concurrence sur le marché des télécommunications maintiennent la pression sur les prix et les coûts dans la téléphonie fixe, et entraînent, pour Swisscom, la perte voulue de parts de marché. Dans le même temps, ces mesures empêchent toute croissance sur le marché national. L'expansion de la communication mobile n'est pas suffisante pour compenser les pertes d'emplois dans les domaines soumis à régulation.

Dans le segment **Enterprise Solutions**, la demande de solutions de communication a fortement reculé en raison de la conjoncture. De plus, l'érosion continue des prix de la téléphonie fixe augmente la pression sur les coûts. Pour augmenter la compétitivité, des réductions substantielles de

coûts et l'abandon d'activités non rentables sont indispensables, ce qui oblige à supprimer environ 380 places de travail d'ici la mi-2004.

Comme annoncé le 22 août 2002, **Swisscom Systems** doit restructurer ses activités en profondeur et les réorienter. Les activités de commercialisation et de maintenance des centraux téléphoniques privés sont principalement touchées par la baisse des marchés et des prix du matériel. Le plan de restructuration élaboré ces derniers mois sous la houlette d'une nouvelle équipe de direction prévoit la suppression d'environ 470 emplois.

Swisscom IT Services prévoit la suppression d'environ 80 postes ; ce chiffre tient compte des synergies résultant de l'intégration de Conextrade SA selon l'annonce faite le 23 octobre 2002. Ce redimensionnement est imposé par la concurrence acharnée que se livrent les différents fournisseurs de nouvelles solutions IT et par la pression sur les coûts que subit la clientèle du secteur, qui la répercute sur ses fournisseurs. Les suppressions de postes seront réalisées dans toute la mesure du possible par le biais des fluctuations naturelles et de l'optimisation des emplacements.

Le segment **Fixnet** est confronté à une érosion continue de ses marges, alors que l'utilisation du réseau stagne, en raison de la sévérité des dispositions réglementaires et de la forte concurrence dans la téléphonie fixe. Pour conforter sa position sur le marché, il lui faut procéder à une nouvelle compression de ses coûts et donc réduire ses effectifs d'environ 200 postes, dont à peu près 80 chez Cablex. Cette entreprise, active dans la construction et la maintenance du réseau fixe, enregistre en effet une baisse de ses parts de marché en raison de la forte pression de la concurrence. Il est en outre envisagé d'externaliser la logistique de Fixnet, qui représente 60 emplois environ. La suppression nette de 200 postes chez Fixnet comprend les quelque 50 emplois créés dans le secteur en expansion de l'ADSL (accès à haut débit à l'internet).

Suite à la transformation de Swisscom en structure de groupe, le siège principal, qui regroupe les services centraux, poursuivra son redimensionnement et supprimera 60 emplois environ.

Par contre, les activités de Swisscom sont toujours en expansion dans le domaine **Mobile**, où environ 140 emplois supplémentaires seront créés pendant l'année en cours. Une bourse de l'emploi interne garantit que les membres du personnel d'autres sociétés du groupe touchés par des suppressions de postes sont pris en compte en priorité lorsque leurs compétences sont en adéquation avec les offres d'emploi.

Au vu de la situation actuelle, les mesures de compression du personnel de Swisscom concernent au premier chef les centres économiques de Zurich et Berne et, dans une moindre mesure, les régions de Genève, Saint-Gall et Bâle. Après ces restructurations, le groupe Swisscom continuera de proposer à la clientèle privée et commerciale une gamme de produits et services, qui, comparée à celle de la concurrence, est bien développée et disponible sur l'ensemble du territoire national.

**Le groupe Swisscom a investi environ 2 milliards de CHF dans des plans sociaux**

Tous les membres du personnel touchés par la réduction des effectifs bénéficient du généreux plan social Swisscom, négocié avec les partenaires sociaux au début de la libéralisation du marché des télécommunications en 1998. Depuis le début de 1998, le groupe a investi quelque 2 milliards de CHF dans des plans sociaux.

Élément central du processus de restructuration, le Perspective Center soutient les personnes concernées en leur proposant différents programmes. Ainsi, la structure Antenne Emploi (AE) prend en charge les collaboratrices et collaborateurs soumis à la convention collective de travail (CCT) touchés par des compressions de personnel : tout en maintenant leur salaire en intégralité, elle les aide à élargir leurs perspectives et à rechercher un emploi. Environ 90% des personnes employées par Swisscom sont soumises à la CCT. La durée moyenne de prise en charge par Antenne Emploi est de neuf mois environ. Sur les quelque 1500 personnes qui ont rejoint l'AE à ce jour, environ 93% ont intégré un nouvel emploi à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise ou trouvé une autre solution socialement acceptable. Les membres du personnel d'un certain âge sont pris en charge par Worklink, une co-entreprise créée par Swisscom, Manpower et les syndicats. Elle offre des postes temporaires et aide les personnes concernées à se réinsérer sur le marché du travail. Le programme d'aide à la création d'entreprises Co-Motion est exemplaire. Il accompagne les personnes souhaitant se mettre à leur compte et les aide à préparer les démarches nécessaires. A ce jour, il a permis la création de quelque 150 entreprises.

A fin 2002, le groupe Swisscom totalisait quelque 17 300 emplois à plein temps en Suisse.

Berne, le 13 janvier 2003